

Réf: Dossier N° 082843

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE DISTRIBUTION AMARA DIAKITE »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO ANADOR FACE A LA
PHCIE MIRA, Lot 770, Ilot 72

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 18/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE DISTRIBUTION AMARA
DIAKITE »

Objet : - Distributions de Matériels et Matériaux de
construction

- Tous travaux de route, bâtiments, électrification
- Diverses prestations de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilités de donner en garanti ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société ou devant être créée.

- Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO ANADOR FACE A LA PHCIE MIRA, Lot 770, Ilot 72

Dirigeant(s) : M DIAKITE ISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01217 du 27/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07199/GTCA/RC/2022 du 27/04/2022

